

### **Inversion du sujet je : puis-je ?**

Dans certaines phrases, en particulier dans les phrases interrogatives, exclamatives, dans les propositions incises, l'inversion du verbe et du sujet est requise. Quelques usages sont à connaître lorsque c'est le pronom personnel je qui est en position de sujet :

– au présent de l'indicatif, l'inversion du sujet je est de rigueur avec les formes verbales monosyllabiques suivantes, comme : ai, dis, dois, fais, puis, sais, suis, vais, veux, vois :

Ai-je bien répondu ? « Il est parti, dis-je, et ne reviendra pas de sitôt. » Suis-je bête ! L'inversion n'est en revanche pas possible avec les autres formes monosyllabiques (dans une interrogation directe, on pourra avoir recours à la forme est-ce que : Est-ce que je sors bientôt ?).

– si le verbe se termine par un e, il convient de changer ce e final, habituellement muet, en é (que l'on prononce è) : Pensé-je juste ? Dussé-je partir ? « Je vous rappellerai demain, ajouté-je avant de raccrocher. »

### **Gré (savoir)**

L'expression par laquelle on exprime sa reconnaissance est savoir gré (à quelqu'un) de (ou, plus rarement, pour) quelque chose, non être gré. On écrit donc Je vous saurais gré, non ~~je vous serais gré.~~

### **Nom collectif suivi d'un complément au pluriel (accord du verbe)**

Ce problème d'accord se présente dans de nombreux cas où le sujet est formé d'un nom et de ce qu'on peut appeler, suivant la terminologie du Bon Usage de Maurice Grevisse, un « pseudo-complément » : l'accord se fait soit avec le nom, soit avec son « pseudo-complément », selon que celui-ci ou celui-là frappe le plus l'esprit, et que l'on considère les êtres ou les objets dont il s'agit, ou bien comme formant essentiellement un ensemble, ou bien en détail, dans leur pluralité. Ainsi : Une foule de malades accourait (c'est une foule qui accourt) mais : Une foule de gens diront qu'il n'en est rien (chacun d'eux dira...). Dans ce dernier cas, la subordination logique l'emportant sur la subordination grammaticale, on parlera d'accord par syllepse. Cet accord par syllepse est parfois obligatoire : après la plupart, ainsi que nombre et quantité, employés sans déterminant, l'accord se fait avec le « pseudo-complément ». Dans le cas d'ensemble, on écrira aussi bien : l'ensemble des intéressés a ou ont protesté.

L'accord dépend du sens des mots, mais aussi de l'intention de l'auteur. On trouvera donc : Un grand nombre de soldats fut tué dans ce combat (Littré) et Un grand nombre de soldats périrent dans ce combat (Académie). En particulier dans le cas d'un nom numéral au singulier suivi d'un complément au pluriel, l'accord peut se faire avec ce complément ou avec le terme quantitatif quand la personne qui écrit arrête son attention sur celui-ci plutôt que sur son complément. L'Académie admet les deux possibilités : Une quinzaine de francs suffira ou suffiront pour sa dépense.